



Le Petit Pillac, écogîte basé en Deux-Sèvres, obtient le label Tourisme et handicap

vendredi 3 mai 2013, par [lpe](#)

Le Petit Pillac, une belle bâtisse du XIXème siècle, située dans un hameau de La Chapelle Bâton en Deux-Sèvres a obtenu en fin d'année 2012 le label Tourisme Handicap.



La SCI DE LA ROSE en a fait l'acquisition en septembre 2004. Seulement quelques années plus tard, les associés de la SCI DE LA ROSE décident sa rénovation dans le but d'accueillir une clientèle touristique et le baptisent « Le Petit Pillac » en hommage à Roger Pillac, l'ancien propriétaire décédé. Sous l'impulsion de C. Michonneau, gérante de la SCI DE LA ROSE, sensibilisée par le handicap et le développement durable, des travaux de longue haleine vont démarrer en février 2011 pour se terminer début juillet 2012.

Des démarches que C. Michonneau qualifie de lourdes, vont s'enchaîner afin de respecter les critères des cahiers des charges des Labels Gîte de France, Ecogîte et Tourisme Handicap, critères parfois difficiles à concilier.

Par exemple, le micro-ondes et la climatisation sont conseillés, voire obligatoires pour obtenir 3 ou 4 épis du Label Gîte de France alors qu'ils sont déconseillés (micro-ondes) ou interdits (climatisation) pour le label Ecogîte. En Ecogîte, le bois certifié doit remplacer l'aluminium ou le PVC. « *Le cahier des charges du Label Tourisme Handicap, conséquent, m'a permis de prendre conscience des difficultés rencontrées par les différents handicaps. Au niveau visuel, les contrastes dans les formes et les couleurs ont toute leur importance* ».



Au final, un soulagement pour l'investigatrice qui a obtenu le label Gîte de France 3 épis, le classement 4 étoiles en préfecture, le label Ecogîte niveau argent et le label Tourisme Handicap visuel, auditif et mental. Le label pour le handicap moteur n'a pas pu être délivré du fait des chambres à l'étage.

Dans une démarche de développement durable, C. Michonneau a fait le choix d'installer des panneaux solaires pour l'eau chaude et d'utiliser de la fibre de bois et de la laine de chanvre pour l'isolation et de l'enduit à la chaux. Les huisseries sont en chêne. Les WC sont alimentés par l'eau du puits.

Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales dont celle de Vincent Brec, maître artisan plombier-chauffagiste de Champdeniers (79) et ont été suivis par un architecte-paysagiste DPLG de Cours (79).

Au final, une réhabilitation conséquente qui a bénéficié d'un soutien financier du Département des Deux-Sèvres au titre du dispositif Proxima 2008-2013 et du Plan d'actions territorial du Pays de Gâtine.



Lionel Barillot, Président de Gîtes de France Deux-Sèvres et Brigitte Audouin, Responsable départementale Gîtes de France Deux-Sèvres ainsi que Willy Aubineau, Responsable Tourisme Citoyen au sein de l'Agence de Développement Touristique Deux-Sèvres ont accompagné C. Michonneau tout au long de son projet (travail sur plan avec l'architecte, conseils.....).
La commission nationale de l'Association Tourisme Handicap a ensuite examiné puis validé définitivement le projet et délivré le label en décembre 2012.

Ce lieu de vacances, idéal pour une famille jusqu'à 5 personnes, n'est pour autant pas exclusif aux personnes en situation de handicap.

Renseignements : contact@lepetitpillac.fr ou www.lepetitpillac.fr
Centrale de réservation Gîtes de France Deux-Sèvres : 05.49.77.15.91 et www.tourisme-deux-sevres.com.

A propos du label Tourisme Handicap :

Le label Tourisme Handicap a été créé en 2001 à l'initiative du Secrétariat d'Etat du Tourisme et s'est développé en Deux-Sèvres dès l'année suivante.

Actuellement, dans le département des Deux-Sèvres, 17 gîtes labellisés Gîte de France ont obtenu le Label Tourisme handicap.

Plus remarquable : au 29 avril 2013, Le Petit Pillac est l'un des 3 gîtes labellisés Gîte de France en Deux-Sèvres ayant obtenu à la fois le label Tourisme Handicap et le label Ecogîte.

[Publi-reportage](#)

